

S'WASCHPEL' BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Février 2026 N° 78

Chers concitoyens,

Le mois de janvier a été marqué par le retour du froid sur notre commune. Les épisodes neigeux ont offert de beaux paysages hivernaux, appréciés par de nombreux habitants.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des équipes mobilisées pour le déneigement des routes. Leur engagement, y compris les week-ends, a permis d'assurer la sécurité et la continuité des déplacements malgré des conditions parfois difficiles.

Alors que l'hiver se poursuit, les signes annonciateurs du printemps ne tarderont pas à apparaître. Le retour des cigognes, attendu comme chaque année, viendra rappeler que la nature se remet doucement en mouvement et que les beaux jours approchent.

Votre conseil municipal,



SOYEZ VIGILANTS

Protégez vos compteurs du gel

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
Bac ordures ménagères	Lundi 02 février 2026 Lundi 16 février Lundi 02 mars	Lundi 02 février 2026 Lundi 16 février Lundi 02 mars	Mardi 03 février 2026 Mardi 17 février Mardi 03 mars
Collecte sélective	Jeudi 05 février 2026 Jeudi 19 février Jeudi 05 mars	Jeudi 05 février 2026 Jeudi 19 février Jeudi 05 mars	Vendredi 13 février 2026 Vendredi 27 février Vendredi 13 mars



**INSCRIPTION ET ADMISSION
A L'ECOLE POUR LES
ENFANTS
nés en 2023
et tous les nouveaux arrivants**



Afin de procéder à l'inscription de votre enfant à l'école pour la rentrée scolaire 2026/2027, merci de suivre les étapes suivantes :

1^{ère} étape :

INSCRIPTION EN MAIRIE :

Veuillez-vous rendre en mairie en vous munissant des documents suivants :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de votre enfant.

Une fois en possession du certificat d'inscription, merci de prendre rendez-vous avec la directrice pour procéder à l'admission.

Pour toute question, vous pouvez joindre l'école par mail à l'adresse suivante :
ce.0672279n@ac-strasbourg.fr

2^{ème} étape :

**ADMISSION A L'ECOLE
DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 MARS 2026**

Merci de bien vouloir venir au rendez-vous avec les documents suivants :

- le certificat d'inscription délivré par M. le Maire
- un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (certificat médical ou carnet de santé)
- la fiche de renseignements complétée (elle sera fournie par la mairie lors de l'inscription)

La directrice,
Mme LAEMMEL

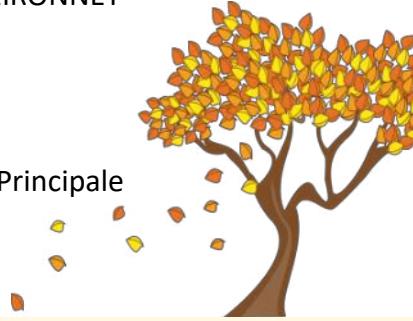
ETAT-CIVIL : JANVIER 2026

Naissances :

- 03/01 Ethan SCHMITT fils de Aurélien SCHMITT et Alicia STEINMETZ domiciliés au 2 rue des Cordonniers
- 19/01 Flora STEINHAUER fille de Damien STEINHAUER et de Angélique PEIRONNET domiciliés au 6B place du Couvent

Décès :

- 07/01 Madame Marie, Anne LEONHARD âgée de 91 ans domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie, au 2 rue Principale



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE FÉVRIER (80 ANS ET PLUS)

01/02	86 ans	Madame Marlène OTT domiciliée au 41 rue Gelders
02/02	91 ans	Monsieur Joseph KUNTZ domicilié à l'EHPAD Mère Alphonse Marie, au 2 rue Principale
03/02	92 ans	Sœur Gabrielle HORSTMANN domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie, au 2 rue Principale
09/02	83 ans	Madame Elisabeth HEILIG domiciliée au 9 rue de Gumbrechtshoffen
11/02	84 ans	Madame Marthe RAICHLE domiciliée au 41 rue du Tribunal
14/02	81 ans	Sœur Odile GIGANT domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie, au 2 rue Principale
19/02	88 ans	Sœur Blandine STEINMETZ domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie, au 2 rue Principale
20/02	90 ans	Monsieur Jean-Paul ECKERT domicilié au 30, rue Wester
20/02	80 ans	Madame Denise JUNG domiciliée au 9, rue des Pierres





La neige à l'école d'Oberbronn !



C'est avec une joie non dissimulée que les élèves de toute l'école ont découvert le plaisir de la neige début janvier ! Au programme : luge, balades, bonhommes de neige et igloos. Quel plaisir de voir les flocons tomber... Vive la neige en présence des copains de classe !



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2026.**

Pour pouvoir voter, **il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales.**

La date limite d'inscription en mairie est fixée au 6 février 2026.

Cette démarche concerne notamment les nouveaux habitants, les jeunes majeurs et toute personne non inscrite ou ayant changé d'adresse.

Les électeurs sont invités à vérifier leur inscription ou à effectuer les démarches nécessaires auprès de la mairie dans les délais impartis.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le groupement de OBERBRONN du CLUB VOSGIEN a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale ordinaire le

**Vendredi le 13 février 2026 à 20 heures
au foyer socio-culturel d'Oberbronn.**

Tous les adhérents, mais aussi tous ceux qui portent un intérêt à notre environnement forestier proche sont cordialement invités à cette réunion pour y découvrir les actions menées et faire part de leurs suggestions pour l'année à venir.

VACANCES HIVER 2026

RESEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE
8 place de l'hôtel de ville
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
Tél : 03 67 10 03 15
secretariat@reseau-animation.com

- Accueils de loisirs
- Tournoi sports
- Soirée Loup Garou
- ...



SACS KRAFT

Possibilité de retirer un ou deux lots de 50 sacs en papier kraft sur présentation du badge d'accès en déchèterie. La facturation se fera sur la prochaine redevance d'ordures



3 € les 50
5 € les 100

Aux déchèteries de Niederbronn-les-Bains, Woerth, Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts et Wissembourg.



BASSIN VERSANT DE LA MODER : LE BILAN DE CONCERTATION PRÉALABLE EST EN LIGNE !

Du 15 septembre au 12 octobre, les habitants, professionnels, industriels, agriculteurs et usagers du bassin versant de la Moder ont été invités à participer à une concertation préalable, organisée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et le SDEA, dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Moder.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le bilan de cette concertation est désormais disponible en ligne.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation active et votre engagement en faveur de la gestion durable de l'eau sur le territoire.

Au sommaire du bilan :

- Où en est aujourd'hui l'élaboration du SAGE Moder ?
- Quelles contributions et attentes ont été exprimées lors de la concertation ?
- Comment ces résultats vont-ils nourrir la suite de la démarche ?
- Quel rôle le SAGE peut-il jouer dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant ?

Découvrez le bilan de la concertation préalable dès maintenant :



SDEA **SAGE MODER**
Service des Eaux et de l'Aménagement Alsace Moder

BILAN DE CONCERTATION Concertation préalable du 15 septembre au 12 octobre 2025

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Moder

Décembre 2025

L'ENTENTE MUSICALE OBERBRONN/ZINSWILLER
EN CONCERT

C'EST PARTY ! CONCERT ANNUEL

**DIMANCHE
8 MARS à 16h00**
ZINSWILLER — SALLE DES FÊTES

BILLETTERIE

BILLETWEB.FR/EMOZ-2026
OU AUPRÈS DES MUSICIENS

RENSEIGNEMENTS 06.95.64.42.20

BILLETS



OUVERTURE DES PORTES À 15H00



COMMUNE
D'ÖBERBRONN



COMMUNE
DE ZINSWILLER

www.oberbronn.fr

DÉJECTIONS CANINES : UNE QUESTION DE RESPECT

Des déjections de chiens non ramassées sont régulièrement signalées sur les trottoirs du village. Elles compliquent la circulation à pied, notamment pour les enfants se rendant à l'école, les personnes âgées et les poussettes.

Des sacs sont pourtant **disponibles gratuitement en mairie**. Une déjection se **ramasse** et se jette **à la poubelle**, elle ne se laisse ni sur les trottoirs, ni sur les murets, ni ailleurs.

Au-delà de la gêne pour les habitants, ces comportements nuisent à l'image de la commune auprès des visiteurs, touristes et randonneurs.

Le respect de l'espace public est l'affaire de tous.

Merci à chacun d'y contribuer.

PROCHAIN STAMMTISCH

Le prochain « Stammtisch » aura lieu le
13 février 2026

R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge
« Au Bœuf Noir »

28, rue Principale

« La SPA »

Cécile Clément, SPA de Haguenau



VIE LOCALE



PROCHAINES COLLECTES

ESPACE CUIRASSIERS

Place de la castine - 67 110 Reichshoffen

Le lundi 23 février de 16h30 à 20h00

RÉSERVES FAIBLES



LE MOULIN 9

42 avenue Foch - 67 110 Niederbronn-les-Bains

Le lundi 09 mars de 16h00 à 19h30

Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal ,il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent
à l'adresse : accueil@oberbronn.fr